


# NOUVELLE CAMPAGNE D'EFFAROUCHEMENT DES CHOUCAS CE LUNDI 17 NOVEMBRE

En raison, du vent la campagne d'effarouchement prévue jeudi 13 novembre 2025 est reportée ultérieurement.

*Publié le 15 novembre 2025*

Assurés par les services techniques de la Ville de Millau, plusieurs tirs de fusées crépitantes sont prévus lundi 10 et jeudi 13 novembre, de la place du Mandarous.

**En raison du vent les tirs du 13 novembre sont reportés au lundi 17 novembre.**

Les tirs sont programmés entre 18h et 20h. La circulation et le stationnement ne seront pas perturbés.

Pour réaliser cette opération, la Ville de Millau a obtenu l'autorisation de la Préfecture ainsi que celle de la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (DREAL), conformément à la législation en vigueur.

En effet, le volatile de la famille des corbeaux est une espèce protégée, son effarouchement est donc soumis à une autorisation préfectorale. Cette action peut être réitérée autant de fois que nécessaire dans l'année, en fonction des retours constatés des oiseaux.

La Ville de Millau agit afin de :

- limiter et réguler leur présence ;
- faciliter les actions régulières de nettoyage de la voirie (dégradations des mobiliers urbains et espaces publics à cause des fientes) ;
- réduire les nuisances sonores au quotidien pour les commerçants et habitants.

Pour effaroucher les choucas, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- 2021 : intervention de fauconniers (le faucon étant l'un des prédateurs des choucas)
- 2023 : intervention d'un artificier (le bruit des fusées détonantes et crépitantes fait fuir les choucas)
- 2024 : tirs de fusées crépitantes par les services techniques de la Ville
- mai 2025 : première vague d'effarouchement par tirs de fusées crépitantes par les services techniques de la Ville

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30